

CONSEIL DE QUARTIER DE LA NOUE DU 25 mai 2016

Etaient présents une quarantaine de participants, dont .

Des élus : Tony Di Martino, maire – Mandana Saeidi Akbarzadeh - Merouan Hakem
Christiane Pesci - Sajjad Khokhar –

Des représentants de l'administration : Didier Ostré DGS – Zoubir Keffi - Djamel
Kabbache

Des référents du Conseil de Quartier

1. La barrière d'accès à la dalle

Depuis le 23 mars, la barrière d'accès à la dalle ne fonctionne plus, suite à une panne électrique, au même moment un acte de vandalisme a eu lieu entraînant la casse du dispositif et la caméra vidéo de contrôle défectueuse elle aussi n'a pas permis d'identifier l'auteur de la dégradation.

Le dispositif de contrôle d'accès ne fonctionnant plus, la dalle a été réinvestie rapidement par les véhicules (de 70 à 100) entraînant de graves dysfonctionnements : risques d'accidents, impossibilité pour les véhicules de secours d'accéder normalement, charges anormales supportées par la dalle (maxi 15 tonnes).

Selon la Mairie, seule la Police Nationale peut intervenir pour dresser des PV et non pas les ASVP car la dalle est encore privée, propriété de Deltaville, elle devrait être rétrocédée à la fin des travaux prévus initialement fin 2017 aujourd'hui fin 2020.

Cette position est contestée par certains habitants.

Afin de vivre normalement Le Conseil de Quartier demande :

- l'intervention de la Police Nationale, même ponctuellement, l'autorisation de la réquisition permanente aurait été accordée, elle permet de porter plainte au commissariat et de demander d'intervenir pour verbaliser (les services de la Mairie qui n'en avaient pas connaissance vont vérifier)
- la réparation rapide de la barrière et du dispositif vidéo, le Maire indique qu'elle interviendra en juillet, il est demandé que l'information des habitants soit faite sur une date fiable et réelle de mise en service
- la reprise de la dalle par la Ville avant la fin des travaux prévus aujourd'hui fin 2020, afin de clarifier la situation : le Maire va faire étudier cette demande

Précisions apportées par le Maire

- la Ville a réglé 2,2 M€ à Deltaville, rien n'avait été payé en 2013
- à la rentrée de septembre, M. Magramane qui effectue seul l'entretien de la dalle, sera intégré dans les équipes de la ville, et ne sera plus isolé.

2. L'ANRU

Les architectes paysagistes vont reprendre les études avant l'été, avec un rendu fin 2016, et une présentation aux habitants à la rentrée, des modifications pourront être apportées à cette occasion.

Permis de construire : instruction pour fin 2017 et fin des travaux fin 2020

Toffoletti permis délivré, octobre 2016 déménagement à Body One jusqu'à la fin des travaux en mars 2017

L'équipement nouveau de 1400 m² associera Toffoletti qui passe de 500 à 700 m² à un

équipement petite enfance de 700 m².

Une mission d'évaluation par l'État du 1^{er} plan de sauvegarde est en cours.

Janvier 2017 les études pour le nouveau plan de sauvegarde seront lancées.

BAT 4 : les travaux doivent être terminés fin 2016 pour bénéficier des subventions, une prorogation de 2 ans devrait être accordée fin juin

BAT 5 : les travaux doivent être engagés avant fin 2016 pour bénéficier des subventions, une prorogation de 2 ans devrait aussi être accordée fin juin.

La dalle, l'un des problèmes majeur est son étanchéité, dont le coût est de 1 M€, des travaux d'urgence vont être réalisés par la ville, une cartographie des points sensibles a été réalisée.

Autre priorité : un collecteur d'eaux usées, dans un état inquiétant et sur lequel Deltaville n'a rien fait.

3. Budget participatif: 30 000 € par an à partir de 2016 pour des projets d'investissement d'initiatives citoyennes : chacun peut déposer un projet qui sera examiné par la Direction de la Démocratie locale et soumis à une commission où siégeront des référents du Conseil de Quartier. Toffoletti a déjà eu connaissance de projets : installation de bancs sur la dalle, de kiosques/abris et de parcours sportifs en plein air. En réunion, Mandana Saeidi propose la construction d'un barbecue en dur près du local cyclo . Un projet émergera en fin de séance à partir de photos d'habitants , sur le style JR sur la pyramide du Louvre pour égayer les façades du mur de la cité.

4. Le Conseil citoyen de la Noue avec Montreuil : il devrait être installé fin juin. Tout le monde ne pourra pas siéger en même temps.

5. Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) : il est déploré l'absence de compte-rendu de la dernière réunion, le pilotage au sein de l'équipe municipale va être modifié.

6. Fête du quartier du 5 juin : sa configuration sera la même que celle de 2015
stands associatifs – bourse à vélo, avec « tous pour un vélo » – animations – structure gonflable – ludothèque – petite ferme avec « sors de terre »
sur la grande scène musicale : démonstrations, chorale chinoise, chorale berbère – zumba - bollywood – concert en fin d'après-midi.

7. Le Parc Jean Moulin (la Maison du Parc, les animations)

Le service départemental du Parc J. Moulin sera présent au prochain conseil de quartier.

Des animations sont prévues tout au long de l'été, renseignements inscriptions parcsinfo.seine-saint-denis.fr

découvertes avec un animateur – capoiera – yi quan qi gong

festival de musique électronique 9/10 juillet

ouverture de la maison du Parc : de juillet à septembre de 13h30 à 18h30 , tous les jours (vacances scolaires), les mercredi et week-ends (hors vacances scolaires)

puis tous les week-ends d'octobre à décembre

La Maison du Parc : les espaces seront mis à la disposition de la Ville de Bagnolet

Bar associatif : appel à projet en cours.

8. Questions diverses

Parking de l'AFUL, utile pour les besoins du quartier et du Parc J. Moulin mais il doit être remis en état, la décision dépend de l'éternel problème du statut juridique de l'AFUL toujours non réglé.

Balade urbaine du quartier, avec les élus : elle se tiendra le samedi 18 juin à 14H.

Il est proposé de faire un flyer des principales décisions et/ou informations et de les distribuer aux habitants.

9. Point oublié non abordé lors de la réunion : « les dents creuses », logements dans les bâtiment B3 - B4 et B7

Lors du Conseil Municipal du 19 mai 2016, il a été dit que 17 logements étaient terminés sur les 29, avec de nombreuses mal façons. Des propositions de vente ont été faites à des bailleurs sociaux, l'OPH sollicité n'a pas donné suite, mais un autre bailleur social pourrait être repreneur. Des discussions sont en cours avec le promoteur.